

## FICHE DE POSTE

### ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

**Intitulé du poste : Maître de conférences associé (F/H)**

Champ disciplinaire : **TPCAU**

Catégorie statutaire : **A**

Poste ouvert aux : **Contractuels uniquement**

Nature du contrat : **Contrat à durée déterminée**

Durée du contrat : **1 an**

Cycle de travail : **Temps incomplet (50%)**

Nombre d'heures : **160 h équivalent TD**

Date souhaitée pour la prise de poste : 01/09/2025

**Domaine(s) Fonctionnel(s) :** Enseignement supérieur et recherche

**Emploi(s) Type :** Enseignante / Enseignant dans le supérieur

**Adresse administrative et géographique de l'affectation :**

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Malaquais (ENSAPM)

14 rue Bonaparte

75006 Paris

**Descriptif du poste :**

L'ENSA Paris-Malaquais recrute un·e enseignant·e chercheur·e ayant une compétence dans le champ disciplinaire Théorie et pratique de la conception architecturale et urbaine (TPCAU).

Le 1<sup>er</sup> semestre 2025-2026 se déroulera du 1<sup>er</sup> septembre au 30 janvier 2026 - et le 2<sup>ème</sup> semestre 2025-2026 du 1<sup>er</sup> février au 17 juillet 2026.

L'enseignant·e assurera les **missions pédagogiques** suivantes :

- **Cycle Licence**

**1<sup>ère</sup> année de licence – 1<sup>er</sup> semestre : P1 « Observer, décrire, concevoir, expérimenter » (80h)**

Le studio de projet se compose de deux grands moments. Le premier permet à l'étudiant de prendre le temps de parcourir la ville et de se découvrir en elle. Il apprend à questionner l'architecture, explore les champs disciplinaires qui la sous-tendent avec les outils de la représentation. Le second moment est un temps d'expérimentation et de mise en place du processus de conception architecturale. Cet exercice associe démarche intellectuelle et savoir-faire concret.

- **Cycle Master (80h)**

**Suivi de PFE et participation aux séminaires de recherche** : Participation dans un cadre collégial à l'encadrement des étudiants de master 2 pour l'élaboration de leurs projets de diplôme et de leurs mémoires (selon besoin).

L'enseignant-e sera amené-e à suivre des étudiants préférentiellement dans les départements « Théorie-histoire-projet », « Transitions » et « Mondes en mutations » en fonction des besoins des départements selon les inscriptions des étudiant-es.

L'enseignant-e assurera les **missions scientifiques** suivantes :

- Participation aux activités de recherche de l'école.
- Production de savoir sous forme d'expositions, de publications et manifestations scientifiques.

- **Autres missions :**

Au-delà des obligations de service d'enseignement en présence d'étudiant-es, l'enseignant-e devra assumer les autres missions directement liées à l'activité pédagogique (réunions de coordination, contrôle des connaissances, participation aux jurys, production des documents pédagogiques, actions en partenariat, etc.).

- L'enseignant-e participera aux activités de recherche de l'école.
- Il-elle s'impliquera dans la valorisation et la diffusion des travaux d'étudiant-es (expositions, édition, événements, workshops hors les murs).
- Il-elle contribuera à la vie de l'école : participation aux entretiens d'admission un samedi au mois de mai, aux jurys, aux instances administratives de l'école et aux Journées Portes Ouvertes, un vendredi et samedi en janvier-février 2026.
- Au-delà des obligations de service d'enseignement en présence d'étudiant-es, l'enseignant-e devra assumer les autres missions directement liées à l'activité pédagogique (réunions de coordination, contrôle des connaissances, participation aux jurys, production des documents pédagogiques, actions en partenariat, etc.).

## **Description du profil recherché :**

### Breve description du profil :

- Diplôme d'architecte DPLG / ADE-HMONP ou équivalent requis
- Architecte praticien-ne engagé-e dans la pratique de l'architecture (maitrise d'œuvre)
- Expérience souhaitée de maîtrise d'œuvre **internationale, reconnue et exploratoire**
- Expérience avérée d'enseignement du projet à l'échelle architecturale

S'agissant d'enseigner notamment en cycle Licence, il est souhaité que l'enseignant-e puisse faire valoir une certaine expérience pédagogique destinée à un public encore jeune, qui bien que motivé et curieux ne maîtrise pas encore tous les codes de la discipline ayant trait à la conception et à la fabrication du projet d'architecture, c'est-à-dire autant du point de vue théorique que pratique. Le poste implique également une appétence pour les sujets ayant trait notamment aux questions liées à la scénographie et commissariat d'exposition.

### Compétences techniques :

- Expérience pédagogique dans l'enseignement du projet en école d'architecture ;
- Une compétence en dessin à la main et aptitude à co-enseigner la représentation du projet est vivement souhaitée.

### Savoir-faire :

- Expérience avérée d'enseignement en licence ;
- Suivi de projets de fin d'études

### Langues :

La possibilité d'enseigner en anglais serait un plus.

**Présentation synthétique de l'employeur :**

L'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais - PSL est implantée sur le site historique de l'enseignement de l'architecture en France. L'ENSA Paris-Malaquais est partenaire de l'université PSL (Paris Sciences et Lettres).

**Descriptif de l'employeur :**

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais (ENSA Paris-Malaquais) est implantée sur le site historique de l'enseignement de l'architecture en France. Créée dans sa forme actuelle par décret en 2001, elle appartient au réseau des 20 écoles d'architecture sous double tutelle du ministère de la Culture, Direction générale des patrimoines et de l'architecture, et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

L'école a pour objectif de former ses 1000 étudiants à l'ensemble des métiers de l'architecture, en accordant une place centrale à la recherche grâce à ses 3 laboratoires.

Membre de l'Université PSL, l'une des premières universités françaises dans les classements internationaux, Malaquais offre à ses étudiants des doubles cursus en partenariat avec des établissements prestigieux. Située au cœur de Paris, elle est liée par des conventions à la plupart des grandes institutions culturelles parisiennes. Elle est également très ouverte sur le monde, avec plus de 50 accords conclus avec des écoles étrangères.

**Descriptif du service :**

L'ENSA Paris-Malaquais emploie 85 enseignants permanents (et plus de 200 intervenants extérieurs) et 46 agents administratifs. Le budget annuel de l'établissement s'élève à environ 4 M€, hors masse salariale prise en charge par le ministère.

L'administration de l'établissement est organisée en onze services : la direction, le service des études, le service des relations internationales, le service de la recherche, la bibliothèque, le service des ressources humaines, le service des affaires financières et des achats, le service de la communication, le service informatique, le service de la sécurité, de la logistique et des bâtiments, l'agence comptable.

L'école porte également une forte politique de recherche en architecture en s'appuyant sur ses trois laboratoires qui regroupent une centaine de chercheurs : les laboratoires Architecture, Culture, Société (ACS), Infrastructure, Architecture, Territoire (IAT) et Géométrie Structure Architecture (GSA).

**ENVOI DES CANDIDATURES :**

Dépôt des candidatures uniquement par mail : [recrutements@paris-malaquais.archi.fr](mailto:recrutements@paris-malaquais.archi.fr)

**EN PRECISANT DANS L'OBJET DU MAIL : POSTE MCFA TPCAU P1 2025**

La date limite de réception des candidatures est fixée au **lundi 7 juillet 2025 à 12h00** (délai de rigueur).

Date prévisionnelle des entretiens : **10 juillet 2025**

**Dossier de candidature :**

Pour être associé à mi-temps, le candidat doit obligatoirement justifier de l'exercice réel et confirmé d'une activité professionnelle lui permettant de disposer de moyens d'existence réguliers.

Le dossier doit obligatoirement comporter les éléments suivants en 2 fichiers :

**Un fichier PDF avec :**

- une note pédagogique limitée à deux pages mettant en évidence les approches théoriques et pratiques proposées et présentant l'intérêt du candidat pour les questions pédagogiques ;
- un CV limité à trois pages faisant ressortir les expériences professionnelles et références (diplômes, enseignement, publications, recherches) ;
- un dossier limité à 10 pages faisant ressortir les expériences d'enseignement et/ou de publications et les expériences de recherche.

**Un autre fichier PDF avec :**

- la copie de la carte d'identité ;
- la copie des diplômes ou titres (décret n°93-368 du 12 mars 1993) (*les pièces en langues étrangères doivent être traduites en français par un traducteur assermenté*) ;
- les documents nécessaires permettant de justifier au 1er janvier de l'année du recrutement d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les ENSA **autre qu'une activité d'enseignement** d'une durée de 3 ans dans les 5 dernières années **OU** copies des diplômes suivants : doctorat ou HDR ;
- les documents nécessaires permettant de vérifier que **l'activité principale (hors enseignement)** est réelle et rémunératrice et permet de disposer de moyens d'existence (*bulletins de salaire et contrats ou création d'entreprise et avis d'imposition ou avis de revenus de micro-entreprise ou bilan comptable, ...*).

**CONDITIONS DE RECRUTEMENT :**

**Décret n° 2018-107 du 15 février 2018 relatif aux maîtres de conférences et professeurs associés ou invités des écoles nationales supérieures d'architecture :**

*Le ou la candidat(e) doit remplir l'une des conditions suivantes (conditions alternatives) :*

- *Justifier au 1er janvier du recrutement d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les ENSA autre qu'une activité d'enseignement d'une **durée de 3 ans dans les 5 dernières années** qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de maître de conférences associé ;*
- *OU détenir les **diplômes** suivants : doctorat ou habilitation à diriger des recherches.*

**MAÎTRES DE CONFÉRENCES ASSOCIÉS À MI-TEMPS :**

*Art. 7. – Des personnalités françaises ou étrangères peuvent être recrutées dans les écoles nationales supérieures d'architecture en qualité de professeur ou de maître de conférences associé à mi-temps, lorsqu'elles remplissent l'une des conditions fixées à l'article 1er et exercent une activité professionnelle principale hors enseignement.*

Date de mise à jour de la fiche de poste : 2025